L'animation recrute à tour de bras

Marina Alcaraz Le 15/11 à 18:25

 $\frac{\text{https://www.lesechos.fr/tech-medias/medias/030878653441-lanimation-recrute-a-tour-de-brass-2130462.php\#xtor=CS1-1}{\text{constant}}$

Le secteur de l'animation profite de différentes mesures de hausse des crédits d'impôt et de changement de règles du CNC. - Laurent CERINO/REA

Les effectifs dans l'animation ont grimpé en France. De nombreux studios ont relocalisé leur production dans l'Hexagone.

A l'écran, les personnages de dessin animé peuvent avoir l'air japonais ou de Beverly Hills, mais ils sont bel et bien « Made in France ». L'animation crée de plus en plus d'emplois dans l'Hexagone. En 2016, ce sont 700 salariés de plus qui ont grossi les rangs des studios, dont l'effectif dépasse désormais les 6200 salariés, selon une étude d'Audiens pour le SPFA (Syndicat des producteurs de films d'animation), à l'occasion des Rencontres animations formation d'Angoulême, cette semaine.

« On devrait arriver à l'objectif que l'on avait donné de 1000 collaborateurs supplémentaires à horizon 2018 », explique Stéphane Le Bars, délégué général du SPFA. Parallèlement, la masse salariale a progressé de 15 % en 2016, pour atteindre 138 millions d'euros, <u>après une hausse de 16 % en 2015.</u> Au total, en treize ans, la masse salariale a presque triplé.

Le secteur se féminise

Phénomène notable, le secteur, très masculin, commence à se féminiser. En 2008, 30 % des primo-entrants de 20 à 25 ans sur le secteur étaient des femmes, aujourd'hui elles représentent 45 %. De nombreux studios ont rapatrié ou augmenté leur production en France, ces dernières années, à l'image de Xilam, Cyber Group, Go-N Productions, Watch Next Media etc. « Aujourd'hui, la plupart des sociétés d'animation ont fait le choix de se relocaliser alors qu'ils travaillaient souvent par le passé en Asie », précise Philippe Alessandri, président du SPFA et de Watch Next (« Oscar est en retard »).

En cause : des mesures prises par différentes institutions en 2016. Les crédits d'impôt ont été revus à la hausse, notamment le taux du crédit d'impôt international - pour les projets réalisés en France destinés à l'étranger. Le <u>CNC</u> (Centre national du cinéma et de l'image animée) a également revu son système d'attribution des aides avec un système de points liés à la localisation en France.

Peur sur le possible passage de France 4 en diffusion numérique exclusive

Et le cercle vertueux devrait se poursuivre. « Un certain nombre de diffuseurs internationaux, notamment les réseaux américains favorisent les co-productions dans l'Hexagone pour profiter des financements français, reprend Philippe Alessandri. On devrait commencer à voir monter le volume de production avec des commandes de l'étranger ».... Ce qui devrait créer encore plus d'emplois.

Le SPFA s'inquiète toutefois des pistes évoquées par un document interne -non définitif- du Ministère de la Culture qui a fuité dans « Le Monde », évoquant un possible passage de France 4 en diffusion numérique exclusive. « Cela ruinerait des années d'efforts collectifs pour construire une industrie qui est numéro 2 mondial », souligne le syndicat.

Une école accessible sans diplôme : Le groupe TeamTO (« Angélo la débrouille », production executive des « Lapins crétins » etc.) a lancé cette année l'Ecas (Ecole cartoucherie animation solidaire) dans la Drôme. L'objectif est de former des animateurs 3D sur une période de 6 mois - la première débute en janvier- qui pourront intégrer les équipes de production de la société. « 2500 postes d'animateurs 3D seront à pourvoir en France d'ici 2020 », souligne TeamTO. Au-delà du fait qu'elle est courte, l'originalité de cette formation est qu'elle est accessible à tous, sans condition de diplôme, mais aussi gratuite. Plus de 1000 personnes ont passé une première sélection cet été, puis après plusieurs tests, 31 profils ont été choisis pour inaugurer l'Ecas. « On a des gens qui n'ont pas le bac, d'autres qui ont de longues études en musicologie etc », dit Guillaume Hellouin, patron de TeamTO. Le budget est d'environ 200.000 euros la première année, financé à un cinquième par TeamTO.

Marina Alcaraz